

Concours section : ATTACHE MENESR INTERNE ATTACHE MENESR INTERNE

Epreuve matière : REDACTION D'UNE NOTE

N° Anonymat : A000014492

Nombre de pages : 8

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : AMI

Section/Specialité/Série : R 0000

Epreuve : 101

Matière : 1037 Session : 2018

- CONSIGNES**
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
 - Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
 - Numérotter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
 - Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
 - N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

ACADEMIE DE

DIVISION DE LA SCOLARITE

Rédacteur :

tel :

mail :

A, le

NOTE

à l'attention de

monsieur l'inspecteur d'académie
directeur académique des services de l'éducation nationale

OBJET : Les indicateurs de valeur ajoutée des lycées -

RÉFÉRENCE : Rapport n° 2015 - 065 de juillet 2015 de l'inspection générale de l'éducation nationale relative aux facteurs de valeur ajoutée des lycées

PIÈCES JOINTES : - Note de la DEPP sur les indicateurs de résultats des lycées 2016

- Note d'accompagnement de la DEPP de mars 2017 sur les indicateurs de valeur ajoutée

- Article du 22 mars 2017 publié dans "le café pédagogique" relatif à la réussite du lycée Utrillo de Stains -

- Interview publié par l'AEF le 24 mars 2017 relatif aux bons résultats de l'académie de Créteil -

Concours section : ATTACHE MENESR INTERNE ATTACHE MENESR INTERNE

Epreuve matière : REDACTION D'UNE NOTE

N° Anonymat : A000014492

Nombre de pages : 8

Créés il y a vingt ans, les indicateurs de valeur ajoutée des lycées (IVAL) ont connu une refonte en 2015 dans le but d'en améliorer leur qualité. Ces indicateurs donnent un aperçu des résultats du service public rendu par le ministère, et fournissent aux personnels de ces établissements une aide dans la réflexion qu'ils effectuent pour l'amélioration de leur fonctionnement.

Même si l'il n'y a pas de conception unique dans la gestion des critères retenus pour l'édition de ces indicateurs, il s'agit pour le ministère de donner des points de vue complémentaires et de proposer une appréciation relative de l'apport de ces établissements dans le parcours des élèves.

Suite à la publication de ces IVAL dans notre académie, les résultats de certains établissements ont engendré des interrogations et des inquiétudes qui est urgent de prendre en compte au cours de la prochaine réunion des chefs d'établissement que vous présidez.

Cette note vous propose de faire le point sur la méthode de construction et sur l'intérêt de ces indicateurs (I), avant de vous lever des pistes de progression que les lycées pourront s'approprier dans le but d'améliorer leurs résultats (II).

I / PRÉSENTATION DES IVAL -

Tenant compte de l'offre de formation de l'établissement et des caractéristiques des élèves (âge, sexe, origine sociale et niveau scolaire), ces indicateurs sont issus des résultats des élèves au baccalauréat et de leur parcours scolaire dans l'établissement. Vous trouverez, ci-après, les éléments de construction de ces IVAL ainsi que l'intérêt de ces indicateurs qui proposent une appréciation relative de la

valeur ajoutée du lycée -

1/ La méthode de construction -

Tout d'abord, afin d'évaluer l'action propre du lycée, il s'agit d'éliminer l'influence des facteurs de réussite scolaire extérieurs au lycée -

Nous savons qu'une partie des facteurs de réussite est propre aux élèves, et que les facteurs extérieurs tels l'âge, l'origine sociale, le sexe et le niveau scolaire donnent une approximation des chances de réussite au baccalauréat - la ponctualité, les notes obtenues au diplôme national du brevet, la catégorie sociale des parents font varier le taux de réussite au baccalauréat. En s'appuyant sur une description du milieu familial, un indice de position sociale a été créé en 2015 et permet de hiérarchiser le milieu social des élèves -

Nous savons aussi que l'autre partie des facteurs de réussite est liée à la population accueillie par le lycée - Il a été noté que le regroupement d'élèves ayant des caractéristiques favorisées dans un même établissement avait un impact positif sur l'ensemble des élèves de cette structure -

Pour juger l'action propre du lycée, son efficacité, il faut donc tenir compte à la fois des caractéristiques de chaque élève, mais aussi des caractéristiques de l'établissement qu'il fréquente -

Ensuite, afin de pouvoir constater une évolution positive ou négative d'un établissement, des taux sous forme de statistiques ont été mis en place - Ces indicateurs sont calculés pour tous les lycées publics et privés sous contrat si le nombre d'élèves est supérieur ou égal à 20 pour le baccalauréat général et technologique, et s'il est supérieur à 10 pour le baccalauréat professionnel -

La première statistique concerne le taux de réussite au baccalauréat - Il s'agit simplement de faire le ratio entre le nombre d'élèves du lycée reçus au baccalauréat avec le nombre d'élèves qui se sont présentés à l'examen -

La seconde statistique concerne le taux d'accès de la seconde ou de la première au baccalauréat - Il s'agit ... 3/8...

d'évaluer, pour un élève, la probabilité qu'il obtienne le baccalauréat à l'issue d'une entière scolarité dans le lycée. Il faut noter que le taux d'accès à partir de la première est adapté aux lycées proposant un enseignement général et technologique, et que le taux d'accès à partir de la seconde est pertinent pour les lycées proposant un enseignement professionnel.

Pour chacun de ces indicateurs, la valeur ajoutée de l'établissement est calculée en effectuant la différence entre le taux constaté (valeur observée d'un indicateur) et le taux attendu (calculés à partir des résultats des lycéens de la France entière, selon 7 catégories de lycées).

Enfin, en fonction de la valeur ajoutée obtenue au taux de réussite et au taux d'accès au baccalauréat, les lycées ont été classés en 5 familles :

- si la valeur est égale ou comprise entre -2 et +2 points, le lycée est appelé neutre,
- si la valeur des 2 indicateurs est positive, supérieure à 2 points, le lycée est déclaré performant,
- si la valeur du taux de réussite est négative, si celle du taux d'accès est positive et supérieure à 2, l'établissement est désigné accompagnateur,
- si la valeur du taux de réussite est positive, si celle du taux d'accès est négative, sans appartenir aux lycées neutres, nous avons un établissement sélectif,
- si les 2 valeurs sont négatives, avec au moins un des deux strictement inférieur à -2, nous avons un établissement en deçà des attentes.

Si une hausse est constatée pour les 2 indicateurs de valeur ajoutée, par rapport à 2015, l'établissement sera considéré en progression.

2% L'intérêt de ces indicateurs

S'appuyant sur un double objectif de mettre à disposition du public les indicateurs de résultats des lycées et de donner aux personnels d'un établissement les outils qui leur permettra d'améliorer leur efficacité, le ministère met en avant les intérêts de ces indicateurs.

Concours section : ATTACHE MENESR INTERNE ATTACHE MENESR INTERNE

Epreuve matière : REDACTION D'UNE NOTE

N° Anonymat : A000014492

Nombre de pages : 8

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : AMI Section/Specialité/Série : R.0.000

Epreuve : 101 Matière : 1037 Session : 2018

- CONSIGNES**
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
 - Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
 - Numérotter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
 - Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
 - N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Tout d'abord, cela permet d'avoir des points de vue complémentaires sur les résultats des lycées, en proposant des approches différentes -

Indicateur traditionnel, le taux de réussite au baccalauréat différencie les séries des baccalauréats généraux et technologiques, ainsi que les domaines de spécialité, depuis 2015, pour les baccalauréats professionnels -

Considéré plus pertinent, le taux d'accès permet d'évaluer la politique générale d'un établissement, et permet, depuis 2015, d'évaluer l'efficacité de sa politique de redoublement -

Il faut noter que l'existence de ces facteurs de valeur ajoutée jouent un rôle positif pour les lycées dont la valeur ajoutée est estimée positive par les IVAL -

Ensuite, ces indicateurs fournissent aux responsables d'établissement, comme aux enseignants, des éléments de réflexion qui les aideront à améliorer l'ensemble des actions qu'ils mettent en œuvre pour la réussite de leurs élèves -

En effet, parmi les nombreux indicateurs de pilotage, IVAL comprend des taux attendus de réussite et permet d'être un bon outil de comparaison - A ce titre, c'est un indicateur utile, comme peuvent l'être ceux concernant le public accueilli ou la stabilité des équipes éducatives -

Même si le seuil difficile d'évaluer l'action propre d'un lycée, de voir ce qu'il a ajouté au niveau initial des élèves qu'il a reçus, il est important que le chef d'établissement suive un tableau de bord, qui est

Concours section : ATTACHE MENESR INTERNE ATTACHE MENESR INTERNE

Epreuve matière : REDACTION D'UNE NOTE

N° Anonymat : A000014492

Nombre de pages : 8

dispose d'indicateurs de pilotage -

II / LES PISTES DE PROGRESSION -

La publication des indicateurs de valeur ajoutée des lycées met en avant les lycées qui réussissent à conjuguer, dans leurs actions propres, des facteurs de réussite extraits de plusieurs grands domaines - Voyons les pistes de réflexion qui permettraient à un établissement de progresser, en s'appuyant sur les personnes et les actions à mettre en place -

1/ Les facteurs liés aux personnes -

Les individus eux-mêmes, mais surtout les relations entretenues entre les différents groupes constitutifs de la communauté éducative sont déterminants pour la réussite des élèves -

Tout d'abord, l'équipe de direction (chef d'établissement + adjoint + chef des travaux + gestionnaire) doit conduire ses réflexions de manière collaborative et porter des messages cohérents au sein de l'établissement - le gestionnaire doit notamment être informé et comprendre l'intérêt pédagogique des projets pour mieux en juger l'intérêt financier - Partager les mêmes objectifs, avoir des valeurs communes, échanger de manière constructive, sont des éléments qui apportent une valeur ajoutée positive -

Ensuite, s'agissant des professeurs et du personnel de la vie scolaire, il semble important de communiquer, de s'informer mutuellement, et de rester souder et cohérent - Pour le corps professoral, monter des projets en commun avec les autres professeurs de la classe, communiquer par mail avec ses élèves, avoir une salle des professeurs

accueillante, bénéficier d'une pause méridienne suffisante, sont des facteurs de valeur ajoutée positive. Pour les conseillers principaux d'éducation (CPE), la concertation avec les enseignants et la rapidité de la transmission des informations concernant les élèves (situations, difficultés) permettent un meilleur fonctionnement dans ces lycées.

Enfin, s'agissant des élèves, l'homogénéité du traitement des absences n'est pas acquise. Si ces derniers apprécient l'envoi des SIS, ils souhaitent des règles justes, applicables à tous. Par ailleurs, une harmonisation des pratiques des professeurs, une gestion enjouée des retards, une cohérence des pratiques vis à vis d'un travail non rendu ou de l'évaluation des élèves est demandée par ces derniers. Éléments de cadre et d'entraînement efficace pour les élèves, les devoirs communs organisés et planifiés restent un point fort des lycées ayant les meilleures performances.

Nous voyons là qu'un établissement présente de multiples distinctions entre les voies de formation, les séries, les disciplines, les personnels et que la capacité de cohésion d'un lycée, créée, suscitée et encouragée par la direction, permet de mettre en place une valeur ajoutée positive.

2/ Des actions concrètes

Dans un premier temps, il est important de diffuser le résultat des IATL par le biais des conseils d'administration, des réunions de rentrée au sein de l'établissement. Par ailleurs, communiquer auprès des parents et de la presse régionale reste un usage plus fréquent dans les lycées dont la valeur ajoutée est positive. Cependant, cela peut être utilisé pour couper l'image d'un lycée.

Dans un second temps, dans le cadre d'une bienveillance pédagogique, proposer aux élèves de venir faire du sport ou une pratique artistique le mercredi après-midi ou le

samedi matin contribue à la sérénité du climat - Proposer des stages de rentrée à niveau durant les vacances peut permettre d'anticiper des situations compliquées -

Tertio, à destination des élèves de seconde qui redoublent, un tutorat peut être mis en place, assumé par les enseignants, afin de prévenir le décrochage de l'élève - Cette prévention du décrochage peut être réalisée à l'aide d'ateliers, avec des comédiens, pour permettre à l'élève de travailler sur la confiance et l'estime de soi -

Ensuite, être à l'écoute des élèves, inclure de la brouilleuse dans l'accompagnement social, lui permettre d'évoquer son problème, lui proposer des clubs théâtre ou sportifs, vont renforcer l'attachement qu'il a avec son établissement - Cela nécessite que le personnel ne consente pas son temps, mais les effets positifs ne sont pas négligeables -

Enfin, éviter un turnover important des professeurs permet un meilleur travail en équipe - Cela nécessite néanmoins une révision en cause des méthodes traditionnelles d'enseignement - Pour cela, une confiance doit être présente, dans les collègues, dans la direction et dans les élèves -

Chaque année, les indicateurs de performance des lycées permettent d'évaluer les résultats d'un lycée par rapport aux autres, avec ses limites - Dans un contexte où le baccalauréat n'est plus la pierre angulaire d'une scolarité secondaire réussie, alors que le parcours SUP vient d'être modifié, il peut être intéressant de repenser la question de l'évaluation des établissements -